

**DÉLIBÉRATION N°2025-2026_121
du conseil d'administration de l'université Marie et Louis Pasteur**

Séance en date du 7 juillet 2026

7. Approbation des avis de la CFVU

**Point 7.3 Création de la certification professionnelle « Prévenir et prendre en charge les addictions »
année universitaire 2026-2027**

La délibération étant présentée pour décision

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 40 Quorum : 20 Membres présents : 12 Membres représentés : 10 Total : 22	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0
--	--

VU le code de l'éducation, en particulier ses articles L. 712-3 et L. 712-6-1 ;
VU les statuts de l'université Marie et Louis Pasteur,
VU l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 25 juin 2026 ;

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent la création de la certification professionnelle « Prévenir et prendre en charge les addictions » année universitaire 2026-2027.

Besançon, le 7 juillet 2026

Le Président de l'Université Marie et Louis Pasteur

Hugues DAUSSY



Annexe 7.3.1 : AVIS_CFVU_2025-2026_042_Création certification professionnelle_2026-2027



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**UNIVERSITÉ
MARIE & LOUIS
PASTEUR**

Date de transmission à la Rectrice de la région académique Bourgogne Franche-Comté, Chancelière de l'université Marie et Louis Pasteur : 13 juillet 2026
Date de publication sur le site internet de l'université Marie et Louis Pasteur : 13 juillet 2026

Les établissements composent



Université Marie et Louis Pasteur

Les établissements composent

Université Marie et Louis Pasteur

1 rue Claude Goudimel

25030 Besançon cedex

Tél. : 03 81 66 66 66 – www.univ-fcomte.fr

AVIS N° 2025-2026_042
De la Commission de la formation et de la vie universitaire
de l'Université Marie et Louis Pasteur

Séance plénière en date du 25 juin 2026

5. Création de la certification professionnelle « Prévenir et prendre en charge les addictions » année universitaire 2026-2027

Effectif des membres : 40 Quorum : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 16 Membres représentés : 7 Total : 23	Suffrages exprimés : 23 Pour : 23 Contre : 0

VU le code de l'éducation, notamment l'article L.712-6-1 ;
VU les statuts de l'Université Marie et Louis Pasteur, notamment l'article 11.3.

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université Marie et Louis Pasteur émettent un avis favorable à la création de la certification professionnelle « Prévenir et prendre en charge les addictions » pour l'année universitaire 2026-2027.

Besançon, le 25 juin 2026

Le président de l'université,

Hugues DAUSSY



Avis publié sur le site internet de l'Université Marie et Louis Pasteur le : **29 JUIN 2026**

Annexe 5.1 : Demande de création certification professionnelle

Page 1 sur 1

DEMANDE DE CREATION CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

1. CARACTERISTIQUES DE LA FORMATION

INTITULE DE LA CERTIFICATION PROFESSIONNELLE EN LETTRES CAPITALES (tel qu'il sera libellé sur l'arrêté et sur le parchemin 

**PREVENIR ET PRENDRE EN CHARGE LES ADDICTIONS –
RS7561**

PARCOURS PEDAGOGIQUES¹

La formation offre-t-elle plusieurs parcours ? ☐ Oui ☒ Non. Si oui, quels sont les libellés :

PARCOURS : _____

PARCOURS : _____

COMPOSANTE DE RATTACHEMENT DU DIPLOME :

- Nom de la composante : UFR Sciences de la Santé
- Adresse : 19 rue Ambroise Paré 25000 BESANCON

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

- Nom et prénom : GIUSTINIANI Julie
- Statut : PH
 - Coordonnées professionnelles : Service Addictologie – CHRU Minjoz – 3 boulevard Fleming – 25000 BESANCON
 - Téléphone : 03.81.21.46.16 / (ELSA : 03.81.21.90.08)
 - Mail : julie.giustiniani@univ-fcomte.fr

NIVEAUX D'ENTREE ET DE SORTIE DE LA FORMATION (voir « Guide pour la création de la formation »)

- Niveau d'entrée (en nombre d'années après le Bac) : +0
- Niveau de sortie (en année d'études après le Bac) : +0

¹ Si vous souhaitez afficher le parcours sur le parchemin de la certification, vous devez déposer une demande de création de la certification pour chaque parcours (et décrire ensuite, dans APOGEE, la formation propre à chaque parcours). Si vous ne souhaitez pas faire afficher le parcours sur le parchemin, il n'est pas nécessaire de déposer une demande de création pour chaque parcours.

NOMBRE D'ANNEE D'ETUDES UNIVERSITAIRE QUE COMPREND LA FORMATION : 1 année

DATE PREVUE DE MISE EN PLACE DE LA FORMATION : octobre 2026

Indiquer l'année universitaire d'ouverture de chacune des années d'études que comprend le cursus de la formation :

- La 1^{re} année d'études de la formation ouvrira dans l'année universitaire : 2026/2027
- La 2^e année d'études de la formation ouvrira dans l'année universitaire : 20 / _ / _ / - 20 / _ / _ /
- La 3^e année d'études de la formation ouvrira dans l'année universitaire : 20 / _ / _ / - 20 / _ / _ /

CODE DE LA DISCIPLINE SISE DE REFERENCE (une seule discipline) ET CODE DU SECTEUR DISCIPLINAIRE
Voir. « Guide pour la création de la formation »

CODE	DISCIPLINE SISE	CODE	SECTEUR DISCIPLINAIRE SISE
11	Médecine	07	Médecine

2. CONTACTS ET LIEUX DE LA FORMATION

COMPOSANTE RESPONSABLE DE LA FORMATION :

- Nom de la composante : UFR des Sciences de la Santé
- Adresse : 19 rue Ambroise Paré 25000 BESANCON
- Directrice : Madame la Professeure Marie-France SERONDE
- Email : direction-ufr-sante@univ-fcomte.fr
- Tél. : 03 81 66 56 30

COMPOSANTE(S) ASSOCIEE(S) de l'UMLP : Aucune

ETABLISSEMENT(S) DE FORMATION PARTENAIRE(S) :

À décliner pour tous les établissements partenaires – convention cadre de partenariat à joindre obligatoirement

- Nom de l'établissement :
 - Adresse :
 - Directeur :
 - Email :
 - Tél. :
 - Responsable pédagogique :
 - Email :
 - Tél. :

LIEU(X) DE DEROULEMENT DE LA FORMATION :

Préciser tous les sites sur lesquels la formation est assurée

- Nom de la composante : UFR Sciences de la Santé
- Adresse : 19 rue Ambroise Paré 25000 BESANCON

3. CONTEXTE DE CREATION DE LA FORMATION

ARGUMENTAIRE D'OPPORTUNITÉ POUR LA CREATION DE CETTE FORMATION

Contexte de création et finalité de la formation.

Réponse à un besoin identifié, national ou régional (indiquer les autres formations comparables dans l'aire géographique environnante, démontrer l'absence de concurrence avec l'offre régionale).

Les addictions sont devenues un enjeu majeur de santé publique.

Les pratiques de consommations des substances psycho-actives les plus diverses, quel que soit leur statut légal, entraînent, en effet, des risques somatiques et psycho-sociaux souvent graves, tandis que, les conduites addictives sans substances (ou comportementales) prennent de l'ampleur notamment avec l'arrivée des enjeux en ligne et d'internet.

La caractéristique principale des addictions repose sur l'interaction complexe de facteurs multiples impliquant un individu avec l'ensemble de ses particularités bio-psycho-sociales, un ou des objets de consommation eux-mêmes spécifiques dans leurs effets et un contexte socio-culturel original.

Les effets médico-psycho-sociaux sur une personne aux prises avec une dépendance, marquée par la perte de contrôle de la consommation, sont multiples et nécessitent une intervention pluri et transdisciplinaire.

L'enseignement s'appliquera à inscrire les conduites addictives dans l'histoire des hommes, définira les éléments de compréhension apportés par les découvertes et savoirs contemporains, proposera des modalités d'actions validées de prévention, de repérage précoce et de réduction des risques, détaillera les thérapeutiques actuellement proposées qu'elles soient médico-pharmacologiques et psychologiques ainsi que les approches sociales.

Le but de la certification professionnelle : *prévenir et prendre en charge les addictions* est de construire un savoir commun aux différents intervenants : médecins, pharmaciens, infirmières, travailleurs sociaux, psychologues, maïeuticiens, pour mieux comprendre et donc mieux agir ensemble.

METIERS CIBLES

Se référer au lien suivant :

<https://www.francetravail.org/opendata/repertoire-operationnel-des-meti.html?type=article>

- Désignation du ou des métiers ciblés par la formation :

Médecin (généraliste, psychiatre), Psychologue, Infirmier (IDE et IPA), Travailleurs sociaux (Educateur Spécialisé, Assistant Service Social), Sage-femme, Aide-soignant

- Désignation des code(s) ROME correspondants :

J1102, K1201, J1506, K1203, J1104, J1501

PARTENARIATS AVEC LES MILIEUX PROFESSIONNELS

Préciser les manifestations d'intérêts des secteurs professionnels et/ou des employeurs concernés

GAFC
SOLEA ADDSEA
SAUVEGARDE71

4. ORGANISATION PEDAGOGIQUE

MODALITES DE SUIVI :

- ☒ Présentiel
☐ Distanciel
☐ Hybride (présentiel et distanciel)
☐ Formation dupliquée (une promotion en présentiel et une promotion en distanciel)

PUBLICS CIBLES :

Formation initiale : préciser les étudiants potentiellement concernés (cursus, année d'étude...)

Formation continue : préciser les employeurs, les professionnels, demandeurs d'emploi ...

Médecin (généraliste, psychiatre), Psychologue, Infirmier (IDE et IPA), Travailleurs sociaux (Educateur Spécialisé, Assistant Service Social), Sage-femme, Aide-soignant

PREREQUIS POUR CANDIDATER ET SUIVRE LA FORMATION :

Niveau de diplôme et/ou expérience professionnelle exigée

Être titulaire du baccalauréat (ou diplôme niveau 4), ou avoir obtenu l'équivalence ou la dispense de ce grade, en justifiant d'une qualification ou d'une expérience jugées suffisantes, pour les métiers visés ci-dessus (aide-soignant).

Situation des candidats ne remplissant pas les 'Prérequis à la certification' =

- Les candidats avec Baccalauréat/Niveau 4, mais hors liste des métiers visés.
- Ne peuvent s'inscrire via la certification mais possibilité de s'inscrire au DU d'addictologie

DUREE DE LA FORMATION POUR L'APPRENANT

Nombre d'heures total de formation : 110h

Nombre d'heures d'enseignements à l'Université : 8 sessions de travaux dirigés de 2 jours d'octobre à juin

Nombre d'heures de stage (le cas échéant) : Un stage de 40 heures dans une structure d'addictologie différente de celle dans laquelle exerce le candidat sera requis. Il doit être réalisé dans la période de la formation. (CF programme de formation)

PROGRAMME DE LA FORMATION

Présentation générale de la formation :

Rédiger une synthèse de présentation (contexte, objectifs, plus-value...)

L'addictologie est une spécialité au carrefour des sciences sociales, psychologiques et médicales. Les actions du champ de l'addictologie sont toutes aussi variées et impliquent autant de niveau d'accueil, d'accompagnement et d'intervention, allant de la prévention, à la réduction des risques jusqu'aux soins.

L'objectif de la certification professionnelle : *prévenir et prendre en charge les addictions* est d'acquérir une compréhension de l'addictologie et de l'ensemble des stratégies variées et graduées qui y sont associées. Cette certification permet de construire un savoir commun aux différents intervenants leur permettant de se connaître et de se reconnaître afin d'accompagner les usagers de façon pertinente et individualiser à leurs besoins.

Cette formation doit permettre d'acquérir les compétences pour repérer les conduites addictives et mener des actions d'intervention dans leurs corps de métier :

- D'approfondir les connaissances dans le champ des conduites addictives en mettant en avant les spécificités de ces approches.
- D'appréhender les différents niveaux d'interventions
 - Prévention
 - Réduction des risques et des dommages
 - Intervention précoce
 - Soins psychiques
 - Soins sociaux
 - Soins médicaux
- D'identifier les spécificités liées aux différents publics
 - Femme
 - Adolescent
 - Migrant
 - Détenu
 - Personnes en institution (âgé, handicap)
- De comprendre et articuler les prises en charge dans le champ sanitaire médico-social, social et éducatif en prenant en compte les dimensions éthiques, juridiques et institutionnelles

Le comité pédagogique composé d'acteurs de l'addictologie local participe activement à la réalisation du programme pédagogique et à l'évaluation des étudiants. Les candidatures des étudiants sont traitées lors de la tenue du comité pédagogique fin août.

Programme détaillé :

Ajouter autant de lignes que nécessaires.

Si plusieurs années de formation : dupliquer le tableau pour chaque année de formation.

Unités d'enseignements / modules	Compétences visées (Verbe d'action + complément)	Outils pédagogiques (séminaires, logiciels spécifiques, terrain, outils spécifiques, plateformes technologiques, travail de groupe, immersion virtuelle etc.)	Modalités de contrôle des connaissances et des compétences
REPÉRAGE PRÉCOCE ET INTERVENTION BRÈVE	C1-Repérer une conduite addictive C5-Réaliser des interventions thérapeutiques et socio-éducatives spécifiques à l'addictologie ¹ (en lien avec sa profession) en appliquant les techniques et recommandations à jour, afin de mener à bien le projet personnalisé	Travail de groupe Cours magistral Jeu de rôle	CR1.1 : le candidat utilise à bon escient (selon la conduite et de l'âge du patient) les outils standardisés pour le repérage des conduites addictives CR1.2 : le candidat différencie un usage à risque d'un usage nocif ou d'un usage avec dépendance (trouble de l'usage DSM) CR1.3 : le candidat apprécie le niveau de gravité de la conduite addictive du patient CR5.1 : Le candidat, à son niveau professionnel, applique les principes des interventions thérapeutiques pharmacologiques, psychothérapeutiques et socio- éducatives, exigés en addictologie CR5.2 : Le candidat applique les principes de base de l'entretien motivationnel (empathie, résistances, ...) CR5.3 : Le candidat apporte un soutien éducatif au patient, en s'appuyant sur les outils appropriés (CPS,...) C5.4 : le candidat fait preuve d'empathie, d'altruisme et de non-

			jugement dans un esprit partenarial avec le patient CR5.5 : le candidat propose les interventions les plus couramment réalisées selon le cas pratique
APPROCHE PSYCHOLOGIQUE Du modèle psychanalytique à la TCCE	C2-Évaluer¹ de façon biopsychosociale² une situation clinique en addictologie, en réalisant des analyses individuelles, afin d'établir un diagnostic fonctionnel³ C3-Informer et éduquer le patient et son entourage sur les enjeux de santé et de rétablissement¹, en organisant des entretiens individuels, afin de leur permettre de définir leurs objectifs personnalisés C5-Réaliser des interventions thérapeutiques et socio-éducatives spécifiques à l'addictologie¹ (en lien avec sa profession) en appliquant les techniques et recommandations à jour, afin de mener à bien le projet personnalisé	Travail de groupe Cours magistral Jeu de rôle	CR2.1 : le candidat, à son niveau professionnel, réalise un diagnostic addictologique de l'ensemble des conduites addictives de la personne (avec et sans produit) (ex : CIM, DSM, ...) CR2.2 : le candidat, à son niveau professionnel, apprécie l'état psychologique de la personne (ex : recherche le risque suicidaire, comorbidités, impulsivité...) CR2.3 : le candidat évalue les difficultés : dans les relations personnelles et professionnelles, de logement, de ressources et judiciaires CR2.5 : le candidat élabore un diagnostic fonctionnel conforme au cas du patient CR3.1 : le candidat restitue au patient et/ou à son entourage les informations recueillies lors du repérage et de l'évaluation clinique (C1&C2), de manière synthétique et vulgarisée CR3.2 : le candidat intègre dans son information les aspects fonctionnels du sujet (grandes fonctions physiologiques, fonctionnement cognitif et social) qui sont impactés par les conduites addictives CR3.3 : sur la base de ces informations, le candidat, à son niveau professionnel, coconstruit avec le patient et/ou l'entourage les objectifs de soins et d'accompagnement à mettre en place à court, moyen, long terme

			CR3.4 : Le candidat présente au patient l'ensemble des modalités de soins adaptés à sa situation et à sa demande CR3.5 : le candidat fait preuve d'empathie, d'altruisme et de non-jugement dans un esprit partenarial avec le patient CR3.6 : le candidat oriente la personne vers les soins les plus pertinents en fonction des données du cas pratique C5.4 : le candidat fait preuve d'empathie, d'altruisme et de non-jugement dans un esprit partenarial avec le patient CR5.5 : le candidat propose les interventions les plus couramment réalisées selon le cas pratique
ENTOURAGE - SYSTÉMIQUE - FAMILLE	C2-Évaluer¹ de façon biopsychosociale² une situation clinique en addictologie, en réalisant des analyses individuelles, afin d'établir un diagnostic fonctionnel³ C3-Informer et éduquer le patient et son entourage sur les enjeux de santé et de rétablissement¹, en organisant des entretiens individuels, afin de leur permettre de définir leurs objectifs personnalisés C5-Réaliser des interventions thérapeutiques et socio-éducatives spécifiques à l'addictologie¹ (en lien avec sa profession) en appliquant les techniques et recommandations à jour, afin de mener à bien le projet personnalisé	Travail de groupe Cours magistral Jeu de rôle	CR2.1 : le candidat, à son niveau professionnel, réalise un diagnostic addictologique de l'ensemble des conduites addictives de la personne (avec et sans produit) (ex : CIM, DSM, ...) CR2.2 : le candidat, à son niveau professionnel, apprécie l'état psychologique de la personne (ex : recherche le risque suicidaire, comorbidités, impulsivité...) CR2.3 : le candidat évalue les difficultés : dans les relations personnelles et professionnelles, de logement, de ressources et judiciaires CR2.5 : le candidat élabore un diagnostic fonctionnel conforme au cas du patient CR3.1 : le candidat restitue au patient et/ou à son entourage les informations recueillies lors du repérage et de

			l'évaluation clinique (C1&C2), de manière synthétique et vulgarisée CR3.2 : le candidat intègre dans son information les aspects fonctionnels du sujet (grandes fonctions physiologiques, fonctionnement cognitif et social) qui sont impactés par les conduites addictives CR3.3 : sur la base de ces informations, le candidat, à son niveau professionnel, coconstruit avec le patient et/ou l'entourage les objectifs de soins et d'accompagnement à mettre en place à court, moyen, long terme CR3.4 : Le candidat présente au patient l'ensemble des modalités de soins adaptés à sa situation et à sa demande CR3.5 : le candidat fait preuve d'empathie, d'altruisme et de non-jugement dans un esprit partenarial avec le patient CR3.6 : le candidat oriente la personne vers les soins les plus pertinents en fonction des données du cas pratique C5.4 : le candidat fait preuve d'empathie, d'altruisme et de non-jugement dans un esprit partenarial avec le patient CR5.5 : le candidat propose les interventions les plus couramment réalisées selon le cas pratique
Entretien motivationnel	C2-Évaluer¹ de façon biopsychosociale² une situation clinique en addictologie, en réalisant des analyses individuelles, afin d'établir un diagnostic fonctionnel³ C3-Informer et éduquer le patient et son entourage sur les enjeux de santé et de rétablissement¹, en organisant des entretiens individuels, afin de leur permettre de définir leurs objectifs personnalisés	Travail de groupe Cours magistral Jeu de rôle	CR2.4 : le candidat évalue les motivations au changement de la personne en utilisant les techniques de l'entretien motivationnel

	C5-Réaliser des interventions thérapeutiques et socio-éducatives spécifiques à l'addictologie ¹ (en lien avec sa profession) en appliquant les techniques et recommandations à jour, afin de mener à bien le projet personnalisé		
Adolescence : processus développemental de l'adolescence et facteurs de risques	C6-Réaliser des interventions de prévention et réduction des risques et des dommages liés à l'usage ¹ (RdRD), en appliquant les techniques et recommandations à jour, afin de réduire les risques liés aux conduites addictives	Travail de groupe Cours magistral Jeu de rôle	CR6.1 : le candidat identifie la ou les actions de prévention/RdRD les plus appropriées selon le cas pratique CR6.2 : le candidat, à son niveau professionnel, met en œuvre une action de prévention et/ou une action de réduction des risques et dommages selon les conditions du cas pratique CR6.3 : le candidat respecte les recommandations de bonne pratique de la prévention et de la réduction des risques et des dommages (ex : recommandations HAS de RdRD par les CSAPA (2017), CAARUD (2017), ESSMS (2023))
Consultation Jeunes Consommateurs	C6-Réaliser des interventions de prévention et réduction des risques et des dommages liés à l'usage ¹ (RdRD), en appliquant les techniques et recommandations à jour, afin de réduire les risques liés aux conduites addictives	Travail de groupe Cours magistral Jeu de rôle	CR6.1 : le candidat identifie la ou les actions de prévention/RdRD les plus appropriées selon le cas pratique CR6.2 : le candidat, à son niveau professionnel, met en œuvre une action de prévention et/ou une action de réduction des risques et dommages selon les conditions du cas pratique CR6.3 : le candidat respecte les recommandations de bonne pratique de la prévention et de la réduction des risques et des dommages (ex : recommandations HAS de RdRD par les CSAPA (2017), CAARUD (2017), ESSMS (2023))
La prévention : de la préhistoire à nos jours	C6-Réaliser des interventions de prévention et réduction des risques et des dommages liés à l'usage ¹ (RdRD), en appliquant les techniques et recommandations à jour, afin de réduire les risques liés aux conduites addictives	Travail de groupe Cours magistral Jeu de rôle	CR6.1 : le candidat identifie la ou les actions de prévention/RdRD les plus appropriées selon le cas pratique

			CR6.2 : le candidat, à son niveau professionnel, met en œuvre une action de prévention et/ou une action de réduction des risques et dommages selon les conditions du cas pratique CR6.3 : le candidat respecte les recommandations de bonne pratique de la prévention et de la réduction des risques et des dommages (ex : recommandations HAS de RDRD par les CSAPA (2017), CAARUD (2017), ESSMS (2023))
Présentation des actions de prévention Ateliers sur les actions de prévention (demi groupe) / méthodologie de projet	C6-Réaliser des interventions de prévention et réduction des risques et des dommages liés à l'usage1 (RdRD), en appliquant les techniques et recommandations à jour, afin de réduire les risques liés aux conduites addictives	Travail de groupe Cours magistral	CR6.1 : le candidat identifie la ou les actions de prévention/RdRD les plus appropriées selon le cas pratique CR6.2 : le candidat, à son niveau professionnel, met en œuvre une action de prévention et/ou une action de réduction des risques et dommages selon les conditions du cas pratique CR6.3 : le candidat respecte les recommandations de bonne pratique de la prévention et de la réduction des risques et des dommages (ex : recommandations HAS de RDRD par les CSAPA (2017), CAARUD (2017), ESSMS (2023))
Stratégie de développement des Compétences psychosociales	C6-Réaliser des interventions de prévention et réduction des risques et des dommages liés à l'usage1 (RdRD), en appliquant les techniques et recommandations à jour, afin de réduire les risques liés aux conduites addictives	Travail de groupe Cours magistral	CR6.1 : le candidat identifie la ou les actions de prévention/RdRD les plus appropriées selon le cas pratique CR6.2 : le candidat, à son niveau professionnel, met en œuvre une action de prévention et/ou une action de réduction des risques et dommages selon les conditions du cas pratique CR6.3 : le candidat respecte les recommandations de bonne pratique de la prévention et de la réduction des risques et des dommages (ex :

			recommandations HAS de RDRD par les CSAPA (2017), CAARUD (2017), ESSMS (2023))
Focus programme probant	C6-Réaliser des interventions de prévention et réduction des risques et des dommages liés à l'usage ¹ (RdRD), en appliquant les techniques et recommandations à jour, afin de réduire les risques liés aux conduites addictives	Travail de groupe Cours magistral	CR6.1 : le candidat identifie la ou les actions de prévention/RdRD les plus appropriées selon le cas pratique CR6.2 : le candidat, à son niveau professionnel, met en œuvre une action de prévention et/ou une action de réduction des risques et dommages selon les conditions du cas pratique CR6.3 : le candidat respecte les recommandations de bonne pratique de la prévention et de la réduction des risques et des dommages (ex : recommandations HAS de RDRD par les CSAPA (2017), CAARUD (2017), ESSMS (2023))
PRÉCARITÉ PRISE EN CHARGE GLOBALE garder thématique / changer intervenants	C2-Évaluer¹ de façon biopsychosociale² une situation clinique en addictologie, en réalisant des analyses individuelles, afin d'établir un diagnostic fonctionnel³ C4-Gérer une situation d'urgence par une évaluation, une action ou une orientation adéquate des publics, afin d'éviter des dommages graves ou irréversibles pour eux ou leur environnement	Travail de groupe Cours magistral	CR2.1 : le candidat, à son niveau professionnel, réalise un diagnostic addictologique de l'ensemble des conduites addictives de la personne (avec et sans produit) (ex : CIM, DSM, ...) CR2.2 : le candidat, à son niveau professionnel, apprécie l'état psychologique de la personne (ex : recherche le risque suicidaire, comorbidités, impulsivité...) CR2.3 : le candidat évalue les difficultés : dans les relations personnelles et professionnelles, de logement, de ressources et judiciaires CR2.4 : le candidat évalue les motivations au changement de la personne en utilisant les techniques de l'entretien motivationnel

			CR2.5 : le candidat élabore un diagnostic fonctionnel conforme au cas du patient CR4.3 : le candidat, à son niveau professionnel, propose une ou des actions de soins et prise en charge les plus urgentes selon le cas pratique
Le concept d'addiction, de la dépendance aux substances aux addictions comportementales	C1-Repérer une conduite addictive	Travail de groupe Cours magistral	CR1.2 : le candidat différencie un usage à risque d'un usage nocif ou d'un usage avec dépendance (trouble de l'usage DSM)
Organisation des soins	C7-Coopérer avec les différents acteurs par le partage et la transmission d'informations ¹ , ainsi qu'avec des relais vers les autres partenaires et réseaux, afin d'assurer un accompagnement plus complet des publics	Travail de groupe Cours magistral	CR7.1 : le candidat, à son niveau professionnel, anime ou sollicite des réunions de synthèse avec les différents acteurs qui interviennent dans la prise en charge de l'usager et/ou de son entourage selon le cas pratique CR7.2 : le candidat fait preuve d'une attitude collaborative (ouverture d'esprit, recherche de solutions, adaptation au patient réfractaire...) avec les différents acteurs
DROITS DES USAGERS	C7-Coopérer avec les différents acteurs par le partage et la transmission d'informations¹, ainsi qu'avec des relais vers les autres partenaires et réseaux, afin d'assurer un accompagnement plus complet des publics C8-Contribuer à l'évaluation des pratiques en addictologie, en appliquant les pratiques cliniques validées¹, et en garantissant la traçabilité des informations, pour favoriser l'amélioration continue	Travail de groupe Cours magistral	CR7.1 : le candidat, à son niveau professionnel, anime ou sollicite des réunions de synthèse avec les différents acteurs qui interviennent dans la prise en charge de l'usager et/ou de son entourage selon le cas pratique CR7.2 : le candidat fait preuve d'une attitude collaborative (ouverture d'esprit, recherche de solutions, adaptation au patient réfractaire...) avec les différents acteurs
Les substances psychoactives	C1-Repérer une conduite addictive	Travail de groupe Cours magistral	
IMPACT SOMATIQUE DES USAGES ET GESTION DES URGENCES	C4-Gérer une situation d'urgence par une évaluation, une action ou une orientation adéquate des publics, afin d'éviter des dommages graves ou irréversibles pour eux ou leur environnement	Travail de groupe Cours magistral Jeu de rôle	CR4.1 : Le candidat repère une urgence médicale et psychiatrique comorbide (ex : sevrage, intoxication aiguë, idées

		Session de simulation	suicidaires, troubles psychotiques, troubles de l'humeur) CR4.2 : Le candidat, à son niveau professionnel, oriente le patient vers les soins adaptés à l'urgence de sa situation médicale et psychiatrique (CR4.3 : le candidat, à son niveau professionnel, propose une ou des actions de soins et prise en charge les plus urgentes selon le cas pratique
Histoire des "drogues"	C1-Repérer une conduite addictive C6-Réaliser des interventions de prévention et réduction des risques et des dommages liés à l'usage¹ (RdRD), en appliquant les techniques et recommandations à jour, afin de réduire les risques liés aux conduites addictives	Travail de groupe Cours magistral	CR6.1 : le candidat identifie la ou les actions de prévention/RdRD les plus appropriées selon le cas pratique CR6.2 : le candidat, à son niveau professionnel, met en œuvre une action de prévention et/ou une action de réduction des risques et dommages selon les conditions du cas pratique CR6.3 : le candidat respecte les recommandations de bonne pratique de la prévention et de la réduction des risques et des dommages (ex : recommandations HAS de RdRD par les CSAPA (2017), CAARUD (2017), ESSMS (2023))
La réduction des risques et des dommages valeurs histoire éthique	C6-Réaliser des interventions de prévention et réduction des risques et des dommages liés à l'usage¹ (RdRD), en appliquant les techniques et recommandations à jour, afin de réduire les risques liés aux conduites addictives	Travail de groupe Cours magistral	CR6.1 : le candidat identifie la ou les actions de prévention/RdRD les plus appropriées selon le cas pratique CR6.2 : le candidat, à son niveau professionnel, met en œuvre une action de prévention et/ou une action de réduction des risques et dommages selon les conditions du cas pratique CR6.3 : le candidat respecte les recommandations de bonne pratique de la prévention et de la réduction des risques et des dommages (ex : recommandations HAS de RdRD par les CSAPA (2017), CAARUD (2017),

			ESSMS (2023))
La Réduction des risques Alcool	C6-Réaliser des interventions de prévention et réduction des risques et des dommages liés à l'usage ¹ (RdRD), en appliquant les techniques et recommandations à jour, afin de réduire les risques liés aux conduites addictives	Travail de groupe Cours magistral	CR6.1 : le candidat identifie la ou les actions de prévention/RdRD les plus appropriées selon le cas pratique CR6.2 : le candidat, à son niveau professionnel, met en œuvre une action de prévention et/ou une action de réduction des risques et dommages selon les conditions du cas pratique CR6.3 : le candidat respecte les recommandations de bonne pratique de la prévention et de la réduction des risques et des dommages (ex : recommandations HAS de RdRD par les CSAPA (2017), CAARUD (2017), ESSMS (2023))
Réduction des risques en milieu festif	C6-Réaliser des interventions de prévention et réduction des risques et des dommages liés à l'usage ¹ (RdRD), en appliquant les techniques et recommandations à jour, afin de réduire les risques liés aux conduites addictives	Travail de groupe Cours magistral	CR6.1 : le candidat identifie la ou les actions de prévention/RdRD les plus appropriées selon le cas pratique CR6.2 : le candidat, à son niveau professionnel, met en œuvre une action de prévention et/ou une action de réduction des risques et dommages selon les conditions du cas pratique CR6.3 : le candidat respecte les recommandations de bonne pratique de la prévention et de la réduction des risques et des dommages (ex : recommandations HAS de RdRD par les CSAPA (2017), CAARUD (2017), ESSMS (2023))
De la neurobiologie de l'addiction au traitement	C1-Repérer une conduite addictive C5-Réaliser des interventions thérapeutiques et socio-éducatives spécifiques à l'addictologie¹ (en lien avec sa profession) en appliquant les techniques et recommandations à jour, afin de mener à bien le projet personnalisé	Travail de groupe Cours magistral	CR1.1 : le candidat utilise à bon escient (selon la conduite et de l'âge du patient) les outils standardisés pour le repérage des conduites addictives CR1.2 : le candidat différencie un usage à risque d'un usage nocif ou d'un usage avec dépendance (trouble de l'usage DSM)

	C8-Contribuer à l'évaluation des pratiques en addictologie, en appliquant les pratiques cliniques validées ¹ , et en garantissant la traçabilité des informations, pour favoriser l'amélioration continue		CR1.3 : le candidat apprécie le niveau de gravité de la conduite addictive du patient CR5.1 : Le candidat, à son niveau professionnel, applique les principes des interventions thérapeutiques pharmacologiques, psychothérapeutiques et socio-éducatives, exigés en addictologie CR5.2 : Le candidat applique les principes de base de l'entretien motivationnel (empathie, résistances, ...) CR5.3 : Le candidat apporte un soutien éducatif au patient, en s'appuyant sur les outils appropriés (CPS,...) C5.4 : le candidat fait preuve d'empathie, d'altruisme et de non-jugement dans un esprit partenarial avec le patient CR5.5 : le candidat propose les interventions les plus couramment réalisées selon le cas pratique CR8.1 : Le candidat identifie et décrit une situation problématique au plan déontologique, éthique, de qualité de soin CR8.4 : la synthèse contient les éléments principaux attendus selon le cas
PATHOLOGIE théorie	DUELLE C2-Évaluer¹ de façon biopsychosociale² une situation clinique en addictologie, en réalisant des analyses individuelles, afin d'établir un diagnostic fonctionnel³ C4-Gérer une situation d'urgence par une évaluation, une action ou une orientation adéquate des publics, afin d'éviter des dommages graves ou irréversibles pour eux ou leur environnement	Travail de groupe Cours magistral	CR2.2 : le candidat, à son niveau professionnel, apprécie l'état psychologique de la personne (ex : recherche le risque suicidaire, comorbidités, impulsivité...) CR4.1 : Le candidat repère une urgence médicale et psychiatrique comorbide (ex : sevrage, intoxication aiguë, idées

	C5-Réaliser des interventions thérapeutiques et socio-éducatives spécifiques à l'addictologie¹ (en lien avec sa profession) en appliquant les techniques et recommandations à jour, afin de mener à bien le projet personnalisé C7-Coopérer avec les différents acteurs par le partage et la transmission d'informations¹, ainsi qu'avec des relais vers les autres partenaires et réseaux, afin d'assurer un accompagnement plus complet des publics		suicidaires, troubles psychotiques, troubles de l'humeur) CR4.2 : Le candidat, à son niveau professionnel, oriente le patient vers les soins adaptés à l'urgence de sa situation médicale et psychiatrique (CR4.3 : le candidat, à son niveau professionnel, propose une ou des actions de soins et prise en charge les plus urgentes selon le cas pratique CR5.1 : Le candidat, à son niveau professionnel, applique les principes des interventions thérapeutiques pharmacologiques, psychothérapeutiques et socio-éducatives, exigés en addictologie CR5.3 : Le candidat apporte un soutien éducatif au patient, en s'appuyant sur les outils appropriés (CPS,...) CR5.5 : le candidat propose les interventions les plus couramment réalisées selon le cas pratique CR7.1 : le candidat, à son niveau professionnel, anime ou sollicite des réunions de synthèse avec les différents acteurs qui interviennent dans la prise en charge de l'utilisateur et/ou de son entourage selon le cas pratique CR7.2 : le candidat fait preuve d'une attitude collaborative (ouverture d'esprit, recherche de solutions, adaptation au patient réfractaire...) avec les différents acteurs
Les salles de consommation à moindre risque (SCMR / injection supervisée / HSA)	C6-Réaliser des interventions de prévention et réduction des risques et des dommages liés à l'usage ¹ (RdRD), en appliquant les techniques et recommandations à jour, afin de réduire les risques liés aux conduites addictives	Travail de groupe Cours magistral	CR6.1 : le candidat identifie la ou les actions de prévention/RdRD les plus appropriées selon le cas pratique

			CR6.2 : le candidat, à son niveau professionnel, met en œuvre une action de prévention et/ou une action de réduction des risques et dommages selon les conditions du cas pratique CR6.3 : le candidat respecte les recommandations de bonne pratique de la prévention et de la réduction des risques et des dommages (ex : recommandations HAS de RDRD par les CSAPA (2017), CAARUD (2017), ESSMS (2023))
La Pair Aidance	C7-Coopérer avec les différents acteurs par le partage et la transmission d'informations ¹ , ainsi qu'avec des relais vers les autres partenaires et réseaux, afin d'assurer un accompagnement plus complet des publics	Travail de groupe Cours magistral	
TCA	C1-Repérer une conduite addictive C2-Évaluer¹ de façon biopsychosociale² une situation clinique en addictologie, en réalisant des analyses individuelles, afin d'établir un diagnostic fonctionnel³ C7-Coopérer avec les différents acteurs par le partage et la transmission d'informations¹, ainsi qu'avec des relais vers les autres partenaires et réseaux, afin d'assurer un accompagnement plus complet des publics	Travail de groupe Cours magistral	CR1.1 : le candidat utilise à bon escient (selon la conduite et de l'âge du patient) les outils standardisés pour le repérage des conduites addictives CR1.2 : le candidat différencie un usage à risque d'un usage nocif ou d'un usage avec dépendance (trouble) CR2.1 : le candidat, à son niveau professionnel, réalise un diagnostic addictologique de l'ensemble des conduites addictives de la personne (avec et sans produit) (ex : CIM, DSM, ...) CR2.2 : le candidat, à son niveau professionnel, apprécie l'état psychologique de la personne (ex : recherche le risque suicidaire, comorbidités, impulsivité...) CR2.3 : le candidat évalue les difficultés : dans les relations personnelles et professionnelles, de logement, de ressources et judiciaires

			CR7.1 : le candidat, à son niveau professionnel, anime ou sollicite des réunions de synthèse avec les différents acteurs qui interviennent dans la prise en charge de l'usager et/ou de son entourage selon le cas pratique CR7.2 : le candidat fait preuve d'une attitude collaborative (ouverture d'esprit, recherche de solutions, adaptation au patient réfractaire...) avec les différents acteurs
JEU DE HASARD ET D'ARGENT	C1-Repérer une conduite addictive	Travail de groupe Cours magistral	CR1.1 : le candidat utilise à bon escient (selon la conduite et de l'âge du patient) les outils standardisés pour le repérage des conduites addictives CR1.2 : le candidat différencie un usage à risque d'un usage nocif ou d'un usage avec dépendance (trouble CR2.1 : le candidat, à son niveau professionnel, réalise un diagnostic addictologique de l'ensemble des conduites addictives de la personne (avec et sans produit) (ex : CIM, DSM, ...)
Psychotraumatisme	C2-Évaluer¹ de façon biopsychosociale² une situation clinique en addictologie, en réalisant des analyses individuelles, afin d'établir un diagnostic fonctionnel³ C3-Informer et éduquer le patient et son entourage sur les enjeux de santé et de rétablissement¹, en organisant des entretiens individuels, afin de leur permettre de définir leurs objectifs personnalisés C7-Coopérer avec les différents acteurs par le partage et la transmission d'informations¹, ainsi qu'avec des relais vers les autres partenaires et réseaux, afin d'assurer un accompagnement plus complet des publics	Travail de groupe Cours magistral	CR2.2 : le candidat, à son niveau professionnel, apprécie l'état psychologique de la personne (ex : recherche le risque suicidaire, comorbidités, impulsivité...) CR2.3 : le candidat évalue les difficultés : dans les relations personnelles et professionnelles, de logement, de ressources et judiciaires CR2.5 : le candidat élabore un diagnostic fonctionnel conforme au cas du patient CR3.1 : le candidat restitue au patient et/ou à son entourage les informations recueillies lors du repérage et de

			l'évaluation clinique (C1&C2), de manière synthétique et vulgarisée CR3.2 : le candidat intègre dans son information les aspects fonctionnels du sujet (grandes fonctions physiologiques, fonctionnement cognitif et social) qui sont impactés par les conduites addictives CR3.3 : sur la base de ces informations, le candidat, à son niveau professionnel, coconstruit avec le patient et/ou l'entourage les objectifs de soins et d'accompagnement à mettre en place à court, moyen, long terme CR3.4 : Le candidat présente au patient l'ensemble des modalités de soins adaptés à sa situation et à sa demande CR3.5 : le candidat fait preuve d'empathie, d'altruisme et de non-jugement dans un esprit partenarial avec le patient CR3.6 : le candidat oriente la personne vers les soins les plus pertinents en fonction des données du cas pratique C5.4 : le candidat fait preuve d'empathie, d'altruisme et de non-jugement dans un esprit partenarial avec le patient CR5.5 : le candidat propose les interventions les plus couramment réalisées selon le cas pratique
Périnatalité	C7-Coopérer avec les différents acteurs par le partage et la transmission d'informations¹, ainsi qu'avec des relais vers les autres partenaires et réseaux, afin d'assurer un accompagnement plus complet des publics C8-Contribuer à l'évaluation des pratiques en addictologie, en appliquant les pratiques cliniques validées¹, et en garantissant la traçabilité des informations, pour favoriser l'amélioration continue	Travail de groupe Cours magistral	CR7.1 : le candidat, à son niveau professionnel, anime ou sollicite des réunions de synthèse avec les différents acteurs qui interviennent dans la prise en charge de l'usager et/ou de son entourage selon le cas pratique CR7.2 : le candidat fait preuve d'une attitude collaborative (ouverture d'esprit,

			recherche de solutions, adaptation au patient réfractaire...) avec les différents acteurs CR8.1 : Le candidat identifie et décrit une situation problématique au plan déontologique, éthique, de qualité de soin CR8.2 : Le candidat présente de manière organisée une piste principale de réponse à la problématique CR8.3 : Le candidat réalise les transmissions à l'écrit afin d'assurer une traçabilité des démarches CR8.4 : la synthèse contient les éléments principaux attendus selon le cas
La réduction des risques et des dommages / soins en addictologie : publics femmes	C2-Évaluer¹ de façon biopsychosociale² une situation clinique en addictologie, en réalisant des analyses individuelles, afin d'établir un diagnostic fonctionnel³ C6-Réaliser des interventions de prévention et réduction des risques et des dommages liés à l'usage¹ (RdRD), en appliquant les techniques et recommandations à jour, afin de réduire les risques liés aux conduites addictives	Travail de groupe Cours magistral	CR6.1 : le candidat identifie la ou les actions de prévention/RdRD les plus appropriées selon le cas pratique CR6.2 : le candidat, à son niveau professionnel, met en œuvre une action de prévention et/ou une action de réduction des risques et dommages selon les conditions du cas pratique CR6.3 : le candidat respecte les recommandations de bonne pratique de la prévention et de la réduction des risques et des dommages (ex : recommandations HAS de RdRD par les CSAPA (2017), CAARUD (2017), ESSMS (2023))
Groupe d'auto-support	C7-Coopérer avec les différents acteurs par le partage et la transmission d'informations ¹ , ainsi qu'avec des relais vers les autres partenaires et réseaux, afin d'assurer un accompagnement plus complet des publics	Travail de groupe Cours magistral	CR7.1 : le candidat, à son niveau professionnel, anime ou sollicite des réunions de synthèse avec les différents acteurs qui interviennent dans la prise en charge de l'usager et/ou de son entourage selon le cas pratique

			CR7.2 : le candidat fait preuve d'une attitude collaborative (ouverture d'esprit, recherche de solutions, adaptation au patient réfractaire...) avec les différents acteurs
Détenu loi et usage	C8-Contribuer à l'évaluation des pratiques en addictologie, en appliquant les pratiques cliniques validées ¹ , et en garantissant la traçabilité des informations, pour favoriser l'amélioration continue	Travail de groupe Cours magistral	CR7.1 : le candidat, à son niveau professionnel, anime ou sollicite des réunions de synthèse avec les différents acteurs qui interviennent dans la prise en charge de l'usager et/ou de son entourage selon le cas pratique CR7.2 : le candidat fait preuve d'une attitude collaborative (ouverture d'esprit, recherche de solutions, adaptation au patient réfractaire...) avec les différents acteurs CR8.1 : Le candidat identifie et décrit une situation problématique au plan déontologique, éthique, de qualité de soin CR8.2 : Le candidat présente de manière organisée une piste principale de réponse à la problématique CR8.3 : Le candidat réalise les transmissions à l'écrit afin d'assurer une traçabilité des démarches CR8.4 : la synthèse contient les éléments principaux attendus selon le cas
PRÉCARITÉ	C8-Contribuer à l'évaluation des pratiques en addictologie, en appliquant les pratiques cliniques validées ¹ , et en garantissant la traçabilité des informations, pour favoriser l'amélioration continue	Travail de groupe Cours magistral	CR8.1 : Le candidat identifie et décrit une situation problématique au plan déontologique, éthique, de qualité de soin CR8.2 : Le candidat présente de manière organisée une piste principale de réponse à la problématique

			CR8.3 : Le candidat réalise les transmissions à l'écrit afin d'assurer une traçabilité des démarches CR8.4 : la synthèse contient les éléments principaux attendus selon le cas
Sexe	C1-Repérer une conduite addictive C5-Réaliser des interventions thérapeutiques et socio-éducatives spécifiques à l'addictologie¹ (en lien avec sa profession) en appliquant les techniques et recommandations à jour, afin de mener à bien le projet personnalisé	Travail de groupe Cours magistral	CR1.1 : le candidat utilise à bon escient (selon la conduite et de l'âge du patient) les outils standardisés pour le repérage des conduites addictives CR1.2 : le candidat différencie un usage à risque d'un usage nocif ou d'un usage avec dépendance (trouble de l'usage DSM) CR1.3 : le candidat apprécie le niveau de gravité de la conduite addictive du patient CR5.1 : Le candidat, à son niveau professionnel, applique les principes des interventions thérapeutiques pharmacologiques, psychothérapeutiques et socio-éducatives, exigés en addictologie CR5.2 : Le candidat applique les principes de base de l'entretien motivationnel (empathie, résistances, ...) CR5.3 : Le candidat apporte un soutien éducatif au patient, en s'appuyant sur les outils appropriés (CPS,...) C5.4 : le candidat fait preuve d'empathie, d'altruisme et de non-jugement dans un esprit partenarial avec le patient CR5.5 : le candidat propose les interventions les plus couramment réalisées selon le cas pratique

5. MODALITES DE CANDIDATURES

UTILISATION E-CANDIDAT :

☒ Oui ☐ Non. Si non, joindre le dossier de candidature.

LA PROCEDURE DE CANDIDATURE COMPORTE :

Un entretien :

☐ Oui ☒ Non

Un questionnaire de positionnement :

☐ Oui ☒ Non

Une évaluation, une vérification des connaissances (probatoire) :

☐ Oui ☒ Non

Autre :

☐ Oui si oui, préciser : _____

Instance ou personne compétente qui propose l'admission (soit le responsable de la formation ou soit une commission dont la composition est à préciser)

- Le comité pédagogique

Personne compétente qui prononce l'admission : La décision d'admission est prononcée pour le président et par délégation par le directeur de la composante.

- Le comité pédagogique

VALIDATION D'ACQUIS :

Pour accéder à la formation selon les articles D613-38 à D613-50 du code de l'éducation :

Rappel de la réglementation : « La décision de validation est prise par le président de l'université (cad pour le président et par délégation par le directeur de la composante) sur proposition d'une commission pédagogique. La décision motivée, accompagnée éventuellement de propositions ou de conseils, est transmise au candidat. ». « Chaque commission pédagogique est présidée par un professeur des universités (...). Elle comprend au moins deux enseignants-chercheurs de la formation concernée et un enseignant-chercheur ayant des activités en matière de formation continue. Elle peut comprendre des professionnels extérieurs à l'établissement. La participation d'au moins un de ces derniers est obligatoire pour l'accès aux formations où ils assurent au moins 30 % des enseignements. ».

Instance compétente qui propose l'admission :

Sur proposition de la commission pédagogique de validation d'acquis composée de :

(Préciser la composition non-nominative de la commission de validation des acquis, le nombre et la qualité des membres)

- Le comité pédagogique

Personne compétente qui prononce la validation (en dispense des titres requis) :

La décision d'admission est prononcée pour le président et par délégation par le directeur de la composante.

- Le comité pédagogique

6. MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES ET MODALITES DE VALIDATION DE LA FORMATION

NATURE DES EPREUVES ET MODALITES DE CALCUL :

Préciser notamment s'il y a des coefficients, notes éliminatoires, modalités de compensation, de capitalisation.

Modalités	OUI	NON	Spécificités
Contrôle continu		X	Durée : Coefficient : Note éliminatoire :
Contrôle final	X		Durée : 1 Coefficient : 1 Note éliminatoire : en deçà de 60% du total des points
Mémoire		X	Durée : Coefficient : Note éliminatoire :
Soutenance de mémoire		X	Durée : Coefficient : Note éliminatoire :
Stage	X		Durée : 40h Coefficient : 0 Note éliminatoire :
Soutenance de stage		X	Durée : Coefficient : Note éliminatoire :
Rattrapage	X		Durée : Coefficient : Note éliminatoire :
Redoublement	X		Maximum autorisé : 1 Conservation des notes : Oui / Non Si le stagiaire ne doit repasser que les examens, il y a paiement des droits de scolarité et d'un tarif adapté du coût pédagogique. Si le stagiaire doit faire un stage et/ou suivre des enseignements, il doit payer les droits de scolarité et payer le coût pédagogique défini.

JURY DE DELIVRANCE DU DIPLOME :

Rappel de la réglementation : l'article [L613-1 du code de l'éducation](#) prévoit que « Seuls peuvent participer aux jurys et être présents aux délibérations des enseignants-chercheurs, des enseignants, des chercheurs. Peuvent être, le cas échéant, associées des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements ou choisies en raison de leur compétence sur proposition des personnels chargés de l'enseignement ».

Composition non-nominative du jury, quantité et qualité des membres du jury :

- 1 MCUPH ou PUPH
- Membres du comité pédagogique
- Salariés du CHU travaillant en addictologie et titulaire d'un DU d'addictologie
- IPA en psychiatrie santé mentale

7. MODALITES D'EVALUATION DE LA FORMATION

MODALITES D'EVALUATION DE LA FORMATION :

Utiliser le questionnaire de satisfaction joint qui est à transmettre à chaque inscrit en fin de formation.

Préciser s'il y a d'autres systèmes de collecte des appréciations mis en place :

- *Modalités : enquête de satisfaction, questionnaire, compte-rendu d'entretien, évaluation à chaud et/ou à froid)*
- *Parties prenantes interrogées : bénéficiaires, financeurs, équipes pédagogiques et employeurs*
- *Analyse et traitement effectués sur les appréciations formulées par les parties prenantes*

Enquête de satisfaction en fonction du document type mis en place par une des universités via limesurvey

TRAITEMENT DES RECLAMATIONS :

Préciser les modalités de traitement des difficultés rencontrées par les parties prenantes (bénéficiaires, financeurs, équipes pédagogiques et employeurs) et des réclamations exprimées par ces dernières.

Chaque réclamation sera prise en compte au fil du temps et une réponse personnalisée sera apportée par la personne compétente (Service formation continue santé, service formation continue et alternance, responsable pédagogique). Un dossier électronique sera constitué avec l'ensemble des réclamations, des échanges et des réponses apportées.

AMELIORATION CONTINUE :

Préciser les mesures d'amélioration continue de la formation qui sont prévues à partir du recueil des appréciations :

- *Identification et analyse des causes d'abandon, d'échec ou des motifs d'insatisfaction*
- *Adéquation entre formation dispensée et acquisition des compétences attendues*
- *Autres*

8. DETAILS DES HEURES MOBILISEES POUR LA FORMATION

Attention : 50% des intervenants doivent être des enseignants de l'université

VOLUME HORAIRE POUR L'INSCRIT (voir tableau page suivante) :

À décliner en autant d'années et/ou de parcours que propose la formation.

Le volume horaire pour l'inscrit est le nombre d'heures suivies par les apprenants (et non le nombre d'heures d'enseignement des intervenants) :

- *Exemple : un module de deux heures peut être animé par deux intervenants*
 - *Nombre d'heures suivies pour l'apprenant : 2 heures*
 - *Nombre d'heures d'enseignement mobilisées : 4 heures (2 heures par intervenant)*

Si plusieurs enseignants et/ou intervenants co-animent une même unité d'enseignement (ou un même élément constitutif d'une UE), indiquer les noms de TOUS les enseignants ou intervenants

Identifier les UE qui sont communes à d'autres parcours de formation de diplômes nationaux ou d'établissement (DU-DIU) en indiquant leur référence Apogée.

Titre et contenu des unités d'enseignements (UE) et éléments constitutifs d'UE (ECUE)	Codes CNU de l'enseignement <u>cf. Annexes</u> <u>Section CNU</u>	Nom de l'enseignant/intervenant, qualité et établissement de rattachement	Volume horaire pour l'inscrit à la formation					Volume horaire par enseignement en Équivalent TD	Ref Apogée (le cas échéant)
			CM	TD	TP	Autres (projet, stage, mémoire...)	Volume horaire total pour l'inscrit		
Matinée d'accueil Explorer nos représentations Introduction au concept d'addiction				3h30					
Organisation des soins en addictologie		Nom : Morgane Jacquot Qualité : Etablissement : GAFC		3h30					
Droits des usagers		Nom : Michael Balandier Qualité : Etablissement : SOLEA ADDSEA		4h					
Les substances psychoactives		Nom : Lilian Babé Qualité : directeur de CSAPA Etablissement : OPPELIA 39 Nom : Emilie Leveque Qualité : PH Etablissement : CHU		7					
Impact somatique des usages et gestion des urgences		Nom : Julie GIUSTINIANI Qualité : MCU-PH Etablissement : UMLP		3h30					
Réduction des risques : histoire et valeurs éthiques		Nom : Samia HOGGAS Qualité : directrice Etablissement : SOLEA ADDSEA		4h					
Réduction des risques en milieu festif		Nom : Samia HOGGAS Qualité : directrice Etablissement : SOLEA ADDSEA		4h					
Réduction des risques Alcool		Nom : Lilian Babé Qualité : directeur de CSAPA Etablissement : OPPELIA 39		3h30					

De la neurobiologie aux traitements médicamenteux		Nom : Julie GIUSTINIANI Qualité : MCU-PH Etablissement : UMLP		3h30					
Pathologie duelle		Nom : Julie GIUSTINIANI Qualité : MCU-PH Etablissement : UMLP		4h					
Salle de consommation à moindre risque HSA		Nom : Laurence LALANNE Qualité : PU-PH Etablissement : Université de Strasbourg		3					
La pair aideance		Nom : Nicolas CHOTTIN Qualité : pair aidant Etablissement :		4h					
TCA		Nom : Farid Benzerouk Qualité : MCU-PH Etablissement : Université Reims		3h					
Jeu de hasard et d'argent		Nom : Sébastien Dubois Qualité : Etablissement : indépendant Nom : Giustiniani Julie Qualité : Etablissement : UMLP		4h					
Psychotraumatisme		Nom : Meliava Naira Qualité : directrice Etablissement : OPPELIA 39		7h					
Approche psychologique		Nom : Laurent Brunel Qualité : psychologue Etablissement : CHU Besançon		3h30					
Entourage – systémique- famille		Nom : Laurent Brunel Qualité : psychologue Etablissement : CHU Besançon Nom : Jan SZOBLIK Qualité : IDE Etablissement : EPSM CH Novillars		4h					

Périnatalité		Nom : Emilie BOLOPION Qualité : PH Etablissement : CHU Besançon Nom : Clémence Cornet Qualité : sage femme Etablissement : CSAPA SOLEA addsea		3h30					
Réduction des risques et des dommages et intervention de soin à destination des femmes		Nom : Clémence Cornet Qualité : sage femme Etablissement : CSAPA SOLEA addsea Nom : Myriam Bougnon Qualité : psychologue Etablissement : CSAPA SOLEA addsea		4h					
RPIB		Nom : Julien Bouvret Qualité : directeur Etablissement : GAFC		3h30					
Entretien motivationnel		Nom : Julie GIUSTINIANI Qualité : MCU-PH Etablissement : UMLP		4h					
Adolescence : processus de développement et facteurs de risque		Nom : Sylvie Nezelof Qualité : PU-PH Etablissement : UMLP		3h30					
CJC		Nom : Stéphane Rouby Qualité : Etablissement : GAFC		4h					
Prévention		Nom : Nadine Petit Qualité : Etablissement : SOLEA ADDSEA Nom : Raphaëlle Bony Qualité : Etablissement : SOLEA ADDSEA		3h30					

Programme probant		Nom : Ulrich Vandoorne Qualité : Etablissement : sauvegarde 71		4h					
Détenu loi usage		Nom : Sylvie Lagarde Qualité : Etablissement :		1h30h					
Précarité		Nom : Olivier Auzas Qualité : PH Etablissement : CHU		1h30					
Sexualité et addiction		Nom : Karine Bertrand Qualité : sexologue Etablissement : indépendante Nom : Adeline Foltzer Qualité : infectiologue Etablissement : CEGIDD		4h					
Groupe Auto support		Nom : bénévole AA – vie libre et Alanon Qualité : bénévole Etablissement :		4h					
Table ronde – retour d'expérience des stages				4h					
Total				110h		40h	150h	110h	

VOLUME HORAIRE PAR ENSEIGNANT (UMLP ET HORS UMLP) :

Ajouter ou supprimer des lignes si nécessaire.

Intervenant enseignant	Établissement de rattachement	Établissement qui prend en charge la rémunération	Statut de l'enseignant : titulaire / vacataire	Nombre d'heures équivalent TD effectué dans la formation
Nom : GIUSTINIANI Prénom : Julie Qualité :	UMLP			23h ETD Dont h ETD rémunérées
Nombre d'heures de responsabilité pédagogique à valider par la composante :				
Nom : POIRSON Prénom : Bastien Qualité :	UMLP			1h30h ETD Dont h ETD rémunérées
Nom : LALANNE Prénom : Laurence Qualité :	Université de Strasbourg			3h30 ETD Dont h ETD rémunérées
Nom : BENZEROUK Prénom : Farid Qualité :	Université de Reims			4h ETD Dont h ETD rémunérées
TOTAL				32h00

VOLUMEHoraire par intervenant professionnel (non enseignant) :

Ajouter ou supprimer des lignes si nécessaire.

Intervenant professionnel	Etablissement de rattachement	Etablissement qui prend en charge la rémunération	Nombre d'heures équivalent TD effectué dans la formation
Nom : HOGGAS Prénom : Samia Qualité :			8h ETD Dont h ETD rémunérées
Nom : BRUNEL Prénom : Laurent Qualité :			7h30 ETD Dont h ETD rémunérées
Nom : SZOBLIK Prénom : Jan Qualité :			4h ETD Dont h ETD rémunérées
Nom : MELIAVA Prénom : Neira Qualité :			7h30 ETD Dont h ETD rémunérées
Nom : BABE Prénom : Lilian Qualité :			10h30 ETD Dont h ETD rémunérées
Nom : BOUVRET Prénom : Julie, Qualité :			3h30 ETD Dont h ETD rémunérées
Nom : JACQUOT Prénom : Morgane Qualité :			3h30 ETD Dont h ETD rémunérées
Nom : LEVEQUE Prénom : Emilie Qualité :			7h ETD Dont h ETD rémunérées
Nom : FOLTZER Prénom : Aline Qualité :			4h ETD Dont h ETD rémunérées
Nom : BERTRAND Prénom : Karine Qualité :			4h ETD Dont h ETD rémunérées
Nom : AUZAS Prénom : Olivier Qualité :			1h30 ETD Dont h ETD rémunérées
Nom : BONY Prénom : Raphaëlle Qualité :			3h30 ETD Dont h ETD rémunérées
Nom : PETIT Prénom : Nadine Qualité :			3h30 ETD Dont h ETD rémunérées
Nom : LAGARDE Prénom : Sylvie Qualité :			1h30 ETD Dont h ETD rémunérées
Nom : BOLOPION			3h30 ETD

Prénom : Emilie Qualité :			Dont h ETD rémunérées
Nom : CORNET Prénom : Clémence Qualité :			7h30 ETD Dont h ETD rémunérées
Nom : DUBOIS Prénom : Sébastien Qualité :			4h ETD Dont h ETD rémunérées
Nom : BOUGNION Prénom : Myriam Qualité :			4h ETD Dont h ETD rémunérées
Nom : CHOTTIN Prénom : Nicolas Qualité :			4h ETD Dont h ETD rémunérées
Nom : Prénom : Qualité : Bénévoles des AA, Vie libre et ALANON			4h ETD Dont h ETD rémunérées
TOTAL			96h30

9. BUDGET ET TARIF DE LA FORMATION

BUDGET DE LA FORMATION :

A COMPLETER AVEC LE SERVICE FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE¹

Le détail des calculs est dans l'annexe financière jointe (tableau excel : *Modèle calcul de budget certification 2026-2027*).

Calculer le coût complet de la formation.

Dans le cas d'une formation organisée en partenariat, calculer le coût par établissement partenaire et veiller à pratiquer le même tarif que les établissements partenaires.

COÛT TOTAL de la formation (hors frais d'inscription) <i>cf feuille de calcul du budget</i>	24707,76 euros
NOMBRE MINIMUM D'INSCRITS / NOMBRE MAXIMUM D'INSCRITS (Pour garantir l'équilibre financier)	17/30
NOMBRE D'HEURES de la formation (hors stage)	110
TARIF HORAIRE (hors frais d'inscription)	13,64 euros
COUT PEDAGOGIQUE de la formation PAR INSCRIT (hors frais d'inscription)	1500 euros

MONTANT DU COUT PEDAGOGIQUE ET DES FRAIS D'INSCRIPTION PAR INSCRIT :

COUT PEDAGOGIQUE par inscrit payable à SeFoC'Al en fin de formation	1500 euros
FRAIS D'INSCRIPTION par inscrit payable à la composante dans Apogée <i>(Montant indexé au taux plein des diplômes nationaux de cycle de licence : 178,00 euros en 2025-2026)</i>	178 euros
MONTANT TOTAL PAR INSCRIT (coût pédagogique + frais d'inscription)	1678 euros

¹ Mail : sefocal@umlp.fr

10. VISA

VISA DU PORTEUR ET DES SERVICES D'APPUI A LA CONCEPTION :

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	Julie GIUSTINIANI	18 / 06 / 2026		
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Carole COINTEAU	22/06/2026	 La Responsable des Services Administratifs Carole COINTEAU	
Visa financier : Directeur du Service Formation Continue et Alternance	Pascal GILLON	18 / 06 / 2026		

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE :

Avis du conseil de la composante	Date : __ / __ / ____ <u>Joindre la délibération</u>
Directeur de la composante, Prénom, Nom :	Date : __ / __ / ____ Signature et cachet :